Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212201966-20260415-2026_020-DE

MAIRIE DE PLEUDANIEL

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - 22740 -

☎ 02 96 22 19 60 🖷 02 96 22 19 61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 02 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice: 15

Présents: 14

Votants: 14

L'an deux mil vingt-six, le 14 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUDANIEL, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ROGARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes GIRAUD Claude, HAMON Anne, M .GUYOMARD Eugène, Adjoints, Mme Laurence ANDRÉ, Mr Éric LE TOUZET, Conseillers délégués, Mmes FERNANDES Émilie, BEAUVERGER Christelle, LEC'HVIEN Brigitte, M. LOISY Yann, COLLIN Thierry, HENRY Romain, LE BRIAND Alain, Régis NICOLAS.

ABSENTS:

ABSENTS EXCUSES: Mme POCHAT Isabelle (procuration à Mr Régis NICOLAS)

SECRÉTAIRE: Madame Claude GIRAUD a été nommée secrétaire de séance

Assistait également : Colette MEUBRY, Secrétaire générale

2026-020 : BUDGET POUL-HURE VOTE CFU 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget du lotissement ;
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant les éléments susvisés ;

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain LE BRIAND vote le CFU de l'exercice 2025 du lotissement de Poul-Huré et arrête ainsi les comptes :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement :	588 654.77€	65 124.60 €
Investissement :	488 035.78 €	488 035.78 €
Report section fonctionnement :	37 074.02 €	

Résultat de l'exercice:

Déficit de fonctionnement : 523 530.17 €
Déficit d'investissement : 488 035.78 €

Le conseil municipal approuve le CFU 2025 du lotissement de Poul-Huré de Pleudaniel

La secrétaire de séance
Claude GIRAUD

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Didier ROGARD